

CCAS DE LA CHAPELLE SUR ERDRE

LISTE DES SUBVENTIONS DIRECTES ET INDIRECTES AUX ASSOCIATIONS – année 2017

Publiée en application du décret n°2006-887 du 17 juillet 2006 relatif à la publication par voie électronique des subventions versées aux associations

NOM DE L'ASSOCIATION	ADRESSE STATUTAIRE DE L'ASSOCIATION	PRESTATION EN NATURE ACCORDEE	SUBVENTION VERSEE
AAFP CSF Loire Atlantique	8, avenue des Thébaudière – 44800 Saint Herblain		100,00 €
ADAR 44 (Aides à Domicile)	29, rue Jules Verne – BP 119 – 44703 Orvault	Mise à disposition ponctuelle local	5 400,00 €
ADT (Aide Domicile Temporaire)	9, rue Marcel Sembat – 44100 Nantes		900,00 €
AFM Pays de la Loire	12 allée Baco – 44000 Nantes		100,00 €
Aides Loire Atlantique (Sida)	20, rue Baron – 44300 Nantes		100,00 €
Alcool Assistance – la Croix d'Or	45, rue Richebourg – 44000 Nantes		150,00 €
ALMA44 Allo Maltraitance	5, place du Martray – 44000 nantes		200,00 €
Amicale des Donneurs de Sang	Les Haies – 44119 Treillières	Mise à disposition ponctuelle local	
ANAF (Ass. Nantais d'Aide Familiale)	8, rue Linné – 44187 Nantes		700,00 €
ANPAA 44 (prévention alcoolisme)	13, rue Contrescarpe – 44000 Nantes		150,00 €
AOPA (aide enfants cancéreux)	14, rue des Frères Rousseau – 44860 St Aignan de Grandlieu		100,00 €
APEDA44 (difficultés apprentissage langage)	12, rue Barague – 78390 Bois d'Arcy	Mise à disposition ponctuelle local	
APF (Paralysés de France)	1, place Léo Lagrange – BP 69 – 44800 St Herblain	Mise à disposition ponctuelle local	200,00 €
APRA (Maison d'accueil spécialisée de Couëron)	23, rue Candé – 44800 Saint Herblain		80,00 €
Banque Alimentaire de Loire Atlantique	22, chemin des Bateliers – 44300 Nantes	Mise à disposition local	450,00 €
Bibliothèque Sonore Nantes	24, quai de la Fosse – BP 20315 – 44003 Nantes cedex1		130,00 €
Cenro (institut médico-éducatif)	40, rue des Fraiches – 44120 VERTOU	Mise à disposition ponctuelle local	
Club Amitié Loisirs du 3ème age	2, avenue de la Grande Saison – 44240 la Chapelle/Erdre	Mise à disposition ponctuelle local	
Confédération Syndicale Familles	29, rte de la Gergaudière – 44240 la Chapelle/Erdre	Mise à disposition ponctuelle local	450,00 €
Corto Loisirs	4b, rue Désiré Colombe – 44100 Nantes	Mise à disposition ponctuelle local	
Ecoute de la Rue	3, rue Diaguesseau – 44000 Nantes		100,00 €
Enfance Majuscules (enfants en danger)	22, rue Louis Guiotton – 44300 Nantes		100,00 €
Entr'Aide Avenir (aide familles endeuillées)	35a, rue Paul Bert – BP10509 – 44105 Nantes cedex 4		300,00 €
Face au Cancer Ensemble 44	41, rue du Château d'eau – 44240 La Chapelle sur Erdre	Mise à disposition ponctuelle local	100,00 €
Familles Galactosémiques	20, rue Guynemer – 44240 La chapelle sur Erdre		200,00 €
Fédération Malades et Handicapés	6, place de la Manu – 44000 Nantes		100,00 €
Fondation de France	5, rue Columel – 44000 Nantes		1 500,00 €
France Adot 44	16, rue Hermann Geiger – 44300 Nantes		150,00 €
France Alzheimer Loire Atlantique	rue de Herce – 44200 Nantes		150,00 €
Gasprom Asti (solidarité travailleur immigré)	24, rue Fourre – 44000 Nantes		300,00 €
JALMALV (jusqu'à la mort accompagner la vie)	23 rue des Renards – 44300 Nantes		200,00 €
La Chapelaine Arts Créatifs	6, rue de Sucé/Erdre – 44240 La Chapelle sur Erdre	Mise à disposition local	
Le Logis Saint Jean (accueil sans abris)	11, rue du Chapeau Rouge – 44000 Nantes		100,00 €

NOM DE L'ASSOCIATION	ADRESSE STATUTAIRE DE L'ASSOCIATION	PRESTATION EN NATURE ACCORDEE	SUBVENTION VERSEE
Les Blouses Roses Nantes	30, rue Pierre Biesse – 44200 Nantes		300,00 €
Les Eaux vives (accueil, hébergement sans abris)	8, rue des Thébaudières – 44800 Saint Herblain		100,00 €
Ligue contre le cancer	9, rue Paul Pelisson – BP 41609 - 44016 Nantes cedex 1		100,00 €
Mission Locale pour l'Insertion	46, bld Jean Moulin – 44000 Nantes		200,00 €
MRAP (Mouvement contre le racisme)	11, rue du Prinquiau – 44100 Nantes		100,00 €
Mouvement Français Planning	4, rue Meuris – 44100 Nantes		300,00 €
Mutualité Retraite	Bel Air – 44240 La Chapelle sur Erdre		270,00 €
Noël pour Tous	25, av Mozart – 44240 la Chapelle sur Erdre	Mise à disposition ponctuelle local	500,00 €
Porte Ouverte Chapelaine	6, rue de Sucé/Erdre – 44240 La Chapelle sur Erdre	Mise à disposition local	400,00 €
Recherche et Rencontres (prévention suicide)	23 rue Adolphe Moitie – 44000 Nantes		200,00 €
Restos du cœur	44335 Nantes Cedex 3	Mise à disposition local	600,00 €
Secours Catholique 44	1, rue Lorette de Refoulais – 44000 Nantes		1 000,00 €
Sésame Autisme 44	36, rue de la Chauvinière – 44800 Saint Herblain		150,00 €
SOS Amitiés	11, rue du Prinquiau – 44100 Nantes		200,00 €
SOS Dépression 44	42, rue des Hauts Pavés – 44000 Nantes		200,00 €
Troc au Sel Chapelain (système échange local)	2, rue Pablo Picasso – 44240 la Chapelle/Erdre	Mise à disposition ponctuelle local	
UDAF (union dpt des associations familiales)	35a, rue Paul Bert – BP10509 – 44105 Nantes cedex 4		150,00 €
Un Copain Comme les Autres	le Chêne Plante – 44240 Sucé sur Erdre	Mise à disposition ponctuelle local	1 000,00 €
UNAFAM 44 (personnes malades psychiques)	5, rue Moquechien – 44000 Nantes		250,00 €
Valentin Haüy (aide aux malvoyants)	2, bld Boulay Paty – 44100 Nantes		200,00 €
Vie Libre (prévention alcoolisme)	4, rue Julien Cholet – 44200 Nantes		150,00 €
TOTAL			18 880,00 €

Décret n°2006-887 du 17 juillet 2006 (extraits) :

Art. 1er : "A l'exception des aides attribuées en application d'une loi ou d'un règlement, toute subvention versée sous forme monétaire ou consentie sous la forme d'un prêt, d'une garantie ou d'un avantage en nature à une association de droit français ou à une fondation reconnue d'utilité publique fait l'objet, de la part de la personne morale de droit public l'ayant attribuée, d'une publication sous forme de liste annuelle comprenant le nom et l'adresse statutaire de l'organisme bénéficiaire ainsi que le montant et la nature de l'avantage accordé.

Art. 2 : A l'exception des communes comptant moins de 3 500 habitants, la liste mentionnée à l'article 1er ci-dessus est rendue accessible au public à titre gratuit par la personne morale de droit public sur un site d'information relié au réseau internet ou sur tout autre support numérique. Cette liste annuelle est transmise au préfet au plus tard le 30 avril suivant la fin de l'exercice pour lequel ces subventions ont été attribuées."